

# RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

## Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

## Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

## Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu [sous pli confidentiel] doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

## Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

## Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

## Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

## Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

## Adresses Mails utiles

- Réclamation : contact@mupras.com
- Prise en charge : pec@mupras.com
- Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

**MUPRAS** : Centre Allal Ben Abdellah - 6ème Etage Angle Rue Mohamed Fakir et Rue Allal Ben Abdellah - Quartier de l'Horloge Casablanca 20000 - Tél. : 05 22 20 45 45 (LG) - Fax : 05 22 22 78 18 - [www.mupras.com](http://www.mupras.com)

N° P19- 0041643

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent (e)  
Matricule : 2279

Société : RAM 133805

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom :

RENNAECH Laouf Rachid

Date de naissance :

29/03/58

Adresse :

294 AMELIES 2 NAKHL Sud Route  
OUR ZARATE DARHALOCH

Tél. : 0661311629

Total des frais engagés : 346,60 Dhs

## Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :

Date de consultation :

Nom et prénom du malade :

Lien de parenté :

Nature de la maladie :

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à :

Signature de l'adhérent(e) :

Le : 28/09/2022

*RENNAECH Laouf Rachid*

*28/09/2022*

## RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes

## EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture

#### -ANALYSES - RADIOGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires
 <p>LABO Socrate Laboratoire de Radiologie 100, Rue Socrate, BP 1000 23 36 03 / 0522 23 34 65 - fax: 0522 25 85 08 Email : labo.socrate@menara.ma Tél: 0522 23 36 03 / 0522 23 34 65 - fax: 0522 25 85 08</p>	15/08/22	200 + 15% I.P.C	346,60 DH

## AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		A M	P C	I M	I V	
	.....					.....
	.....					.....
	.....					.....
	.....					.....
	.....					.....

#### RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

### Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de l'ODF.

O.D.F  
PROTHESES DENTAIRES

## DETERMINATION DU CŒFFICIENT MASTICATOIRE

H	
25533412	21433552
00000000	00000000
D	G
00000000	00000000
35533411	11433553

### **(Création, remont, adjonction)**

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE REVIS

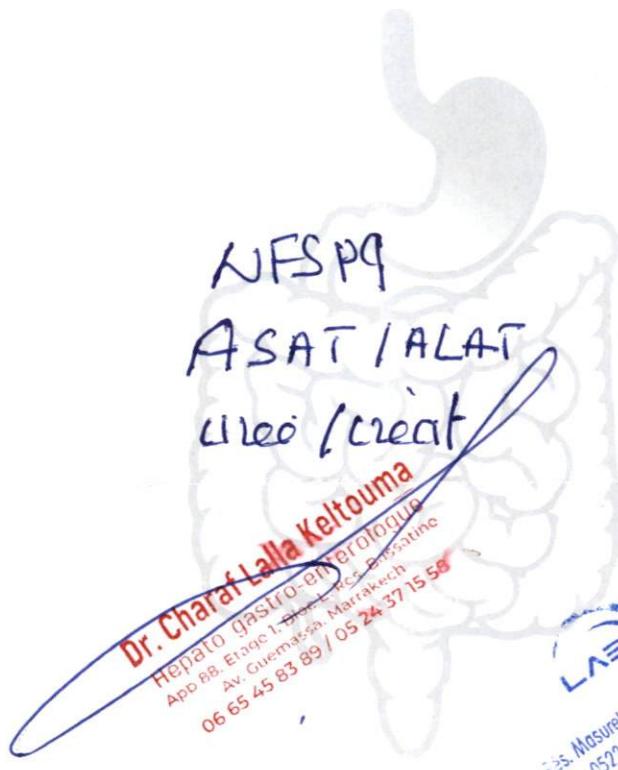
#### VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXÉCUTION

Dr. Charaf Lalla Keltouma  
Spécialiste En hépato-gastro-entérologie  
et proctologie  
Vidéo - Endoscopie Digestive  
Echographie Abdominale



الدكتورة شرف للاكتومه  
أخصائية في أمراض الجهاز الهضمي  
الكبد والبواصير  
الفحص بالمنظار الداخلي  
الفحص بالصدى الصوتي

Mme/Mr... Ben makh Luf Rachid le: 25/06/2022



Dr. Charaf Lalla Keltouma  
Hépato gastro-entérologue  
App 88, Erage 1, Résidence AL Bassatine  
Av. Guemassa, Marrakech  
06 65 45 83 89 / 05 24 37 15 58

LABOSOCRATE  
Laboratoire de Diagnostique Médical Socrate  
35, Masurel, Rue Socrate, Imlil C N°4 - 20 000 Casablanca  
Tel: 0522 23 36 03 / 0522 23 34 65 - Fax: 0522 25 85 08  
E-mail: labo.socrate@menara.ma

Disponible sur [www.dabadoc.com](http://www.dabadoc.com)  
et sur [www.med.ma](http://www.med.ma)

شقة 88, الطابق الاول, بلوك L, إقامة البساتين, شارع 5 ماسة, المحاميد - مراكش.

Appartement 88, 1er étage, Bloc L, Résidence AL Bassatine, Avenue Guemassa, Mhamid - Marrakech.

📞 05 24 37 15 58 ☎ +212 665 458 389 📩 dr.charaf.keltouma@gmail.com

🌐 [www.marrakech-gastro-charaf.com](http://www.marrakech-gastro-charaf.com) - ICE: 001799753000080

# LABORATOIRE D'ANALYSES MEDICALES SOCRATE

Résidence Masurel ,Angle Rue Socrate et Bd Yacoub EL Mansour IMM C N°4 –  
CASABLANCA

Tél : 0522 23 36 03. Fax : 0522 25 85 08 - PATENTE : 35804986- CNSS : 6478417  
BP 19078021211 507790200 18 18. AGENCE YACOUB EL MANSOUR CASABLANCA  
IF 44409091 ICE 000114556000027

INPE 0093001964



**Dr. Abdellatif LOUDGHIRI**  
Pharmacien Biogiste  
Ancien Interne des Hôpitaux de Paris

Bactériologie–Biochimie–Hématologie  
Mycologie - Parasitologie – Virologie

## FACTURE N° : 220006503

CASABLANCA le 15-08-2022

**Mr Rachid BENMAKHOUF**

Demande N° 220815A024

Numéro de l'adhérent :

Numéro de prise en charge :

Date de l'examen : 15-08-2022

Analyses :

Récapitulatif des analyses				
CN	Analyse	Clé	Clé	Total
PS	Prélèvement sang	E25	E	25.00 MAD
0147	Transaminases P (TGP)	B50	B	67.00 MAD
0146	Transaminases O (TGO)	B50	B	67.00 MAD
0111	Créatinine	B30	B	40.20 MAD
0216	Numération formule	B80	B	107.20 MAD
0135	Urée	B30	B	40.20 MAD
<b>Total</b>				<b>346.60 MAD</b>

Total des B : 240

TOTAL DOSSIER : 346.60DH

Arrêtée la présente facture à la somme de : trois cent quarante–six dirhams soixante centimes

Code Patient : 200728A014  
 Date de l'examen : 15-08-2022

Saisie le 15-08-2022 12:12

**Mr Rachid BENMAKHOUF**  
 Réf : 220815A024  
 Prescription : Dr LALLA KELTOUM CHARAF

## HEMATOLOGIE

### HEMOGRAMME (Automate Sysmex XN-550)

#### NUMERATION

			28-07-2020
Leucocytes :	12 070	/mm3	11 300
Hématies :	4.65	10 <sup>6</sup> /mm3	5.06
Hémoglobine :	13.80	g/100mL	14.70
Hématocrite :	40.6	%	42.8
VGM :	87	µ3	85
TCMH :	29.7	pg	29.1
CCMH :	34.0	%	34.3

#### FORMULE LEUCOCYTAIRE

Polynucléaires Neutrophiles :	57.9	%	68.2
Soit:	6 989	mm <sup>3</sup>	7 707
Polynucléaires Eosinophiles :	5.1	%	2.1
Soit:	615.6	mm <sup>3</sup>	237.3
Polynucléaires Basophiles :	0.5	%	0.4
Soit:	60.4	mm <sup>3</sup>	45.2
Lymphocytes :	30.0	%	24.7
Soit:	3 621.0	mm <sup>3</sup>	2 791.1
Monocytes :	6.5	%	4.6
Soit:	784.6	mm <sup>3</sup>	519.8
<b>Plaquettes :</b>	<b>287 000</b>	<b>mm<sup>3</sup></b>	<b>(160 000-370 000)</b> <b>333 000</b>

